

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 4

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sez remarquable à s'adapter aux changements, mais nous sommes actuellement dans une situation de transition où on ne peut pas dire aux gens où ils seront dans cinq ans ou quelle sera l'organisation des troupes ou des arsenaux dans quelques années.

Il faut apprendre à réfléchir en marchant. Dans ce contexte, je suis d'avis que le Rapport Brunner a contribué à dessiner une bonne image de la situation, à visualiser un panorama général qui montre ce qui a changé et quel est le contexte dans lequel nous devons maintenant décider de la mission et de l'organisation de l'armée. Ce rapport n'a jamais eu pour objet de dire ce qu'est l'armée

ou ce qu'elle devrait être. Il devait contribuer – et il y contribue – à nous fournir des éléments qui nous permettent de réfléchir. Actuellement, plusieurs groupes de travail mènent leurs réflexions.

Je suis membre d'un petit groupe de directeurs cantonaux, mis sur pied par leurs pairs pour formuler l'avis des responsables militaires cantonaux à l'intention du Conseil fédéral. A Genève, la commission consultative militaire a été sollicitée et chacun des commissaires me remettra un avis écrit avant que nous en débattons en commission pour, dans un deuxième temps, affiner la position politique de Genève

par rapport à ces questions de sécurité et défense.

Le deuxième domaine de préoccupation est lié à l'initiative «Genève République de paix». Et là, le Grand Conseil doit se prononcer sur le fond avant l'été. Il y a donc du travail à faire, un travail sur les convictions. En effet, il m'apparaît clairement que Genève ne peut pas être une république de pique-assiettes, que nous sommes un des éléments de la Suisse et que nous ne pouvons pas nous déclarer dispensés des tâches de sécurité de défense et en laisser le poids et la responsabilité sur les autres cantons².

(Propos recueillis
par le Lt-col
Pierre-Alain Broillet)

² Bulletin de la Société militaire de Genève, juin-juillet 1998.

Voici notre matière première : le papier



Photo : Jacques Bélat

Plus de 95 % de nos travaux sont imprimés sur du papier ; recyclable, écologique, biodégradable, il joue un rôle important dans le rendu des imprimés.

Notre équipe, composée d'une vingtaine de collaborateurs et disposant d'une infrastructure moderne, vous conseillera de manière professionnelle.

Imprimer, c'est notre métier!

LE PAYS

IMPRIMERIE • PORRENTURY